

3LUM INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 27 000 euros
Siège social : 17 Chemin des Grandes Bruyères,
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

881 964 456 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 09 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 DECEMBRE 2025 s'élevant à 42 653,96 euros en totalité aux associés, à titre de dividendes.

En outre, l'Assemblée Générale décide de prélever sur le compte « autres réserves », une somme de 157 346,04 euros et de la distribuer en totalité aux associés, au titre d'une distribution complémentaire de dividendes.

Les sommes distribuées aux associés, à titre de dividendes, s'élèvent ainsi à 200 000 euros, soit 74,07 euros par action.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 09 juin 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

Néant

Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 décembre 2024 :

170 000,00 euros, soit 62,96 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

Néant

Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 octobre 2025 :

250 000,00 euros, soit 92,59 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros.

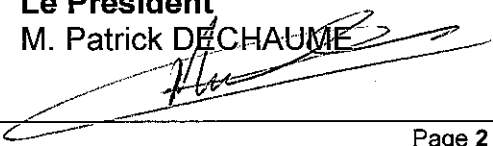
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09 juin 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

M. Patrick DECHAUME



Désignation de l'entreprise	Société 3LUM INVEST						Néant															
Adresse de l'entreprise	17 Ch. des Grandes Bruyères						69260 CHARBONNIERES LES BAINS															
Numéro SIRET *	8	8	1	9	6	4	4	5	6	0	0	0	2	7	Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2	Durée de l'exercice précédent * 1 2						
															Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 4					
ACTIF															Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																	
		Autres *	014		016																	
	Immobilisations corporelles *		028		030																	
	Immobilisations financières * (1)		040		042										22 056							
	Total I (5)		044		048										22 056							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																	
		Marchandises *	060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																	
		Autres * (3)	072		074																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																	
	Valeurs mobilières de placement		080	818 132	082					818 132					850 000							
	Disponibilités		084	4 518	086					4 518					185 272							
	Total II		096	822 651	098					822 651					1 035 272							
	Total général (I+II)		110	822 651	112					822 651					1 057 328							
PASSIF															Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *												120	27 000	27 000							
	Ecart de réévaluation												124									
	Réserve légale												126	3 000	3 000							
	Réserves réglementées *												130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131			132	494 172	146						
	Report à nouveau												134									
	Résultat de l'exercice												136	42 654	744 026							
	Subventions d'investissement												137									
	Provisions réglementées												140									
	Total I												142	566 826	774 172							
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges												Total II	154								
	Emprunts et dettes assimilées												156		81 368							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours												164									
	Fournisseurs et comptes rattachés												166	2 523	1 361							
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169			172	48 486	72 300						
	Comptes courants d'associés												173	204 815	128 126							
	Autres dettes												175									
	Produits constatés d'avance												174									
	Total III												176	255 825	283 156							
	Total général (I + II + III)												180	822 651	1 057 328							
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	70 000																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		Société 3LUM INVEST					Néant		*										
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le												
		13	1	1	2	2	0	2	5	1	3	1	1	2	2	0	2	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																		
	Production vendue																		
	Production stockée *																		
	Production immobilisée *																		
	Subventions d'exploitation reçues																		
	Autres produits																		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																		
	Variation de stock (marchandises) *																		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																		
	Autres charges externes * :																		
	Impôts, taxes et versements assimilés																		
	Rémunérations du personnel *																		
	Cotisations sociales																		
	Dotations aux amortissements *																		
	Dotations aux dépréciations																		
	Autres charges																		
	Total des charges d'exploitation (II)																		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		
	Produits financiers																		
Produits exceptionnels																			
Charges financières																			
Charges exceptionnelles																			
Impôts sur les bénéfices *																			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																			
B - RÉSULTAT FISCAL																			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																			
Provisions non déductibles *																			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																			
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés																			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																			
Entreprise nouvelles (44. septies)																			
Zones de revitalisation rurales (44. septies)																			
Jeune entreprise innovante (44. septies)																			
Investissements et souscriptions outre-mer																			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS																			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																			
Déficits antérieurs reportables : *17.3.....63.8 dont imputés sur le résultat :																			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS																			

Désignation de l'entreprise : <u>Société 3LUM INVEST</u>														Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *			
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446							
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460		462		464		466							
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476							
Immobilisations financières		480	22 056	482		484	22 056	486							
TOTAL		490	22 056	492		494	22 056	496							
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
	Matériel de transport	550		552		554		556							
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566							
TOTAL		570		572		574		576							
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5									
		TITRES DE PARTICIP		CREANCES SUR PARTI											
		6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦								
1	6 000		6 000	70 000	7 680					56 320					
2	16 056		16 056	16 056											
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	22 056	580	582	22 056	584	86 056	586	7 680	581		587		589	56 320
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594		595			
TOTAL						596	7 680	585		597		599	56 320		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 3LUM INVEST

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	173 638
Déficits reportables			984	173 638
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	9 518
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	183 156

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	3 035
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT